



Mon Ordre et moi

Flash actu

N ° 49 - Vendredi 25 Septembre 2015

La profession en émoi suite au rapport de la Cour des Comptes.

L'ordre mobilisé pour l'évolution de la profession.

Suite au rapport de la Cour des Comptes sur les comptes de la Sécurité Sociale qui stigmatise les kinésithérapeutes libéraux, la profession fait l'objet d'une campagne assez virulente à son égard.

Cette campagne a fait réagir de nombreux confrères, inquiets des conséquences qu'elle pourrait avoir aux yeux de nos patients et du public, au moment où la loi de modernisation de notre système de santé est examinée au Sénat.

Le Conseil national de l'Ordre mobilise en ce moment toute son énergie sur la discussion en cours relative aux amendements déposés par les sénateurs concernant la kinésithérapie. Des réponses point par point au rapport ont été produites, des rendez-vous sont programmés pour présenter les données dont nous disposons qui permettront de défendre l'honneur de la profession. Il serait prématuré de réagir par voie de presse, afin de ne pas parasiter notre communication. Lors de ses auditions devant les commissions des Affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, Monsieur Didier MIGAUD, Premier président de la Cour des Comptes, a déclaré que « la Cour ne cherch[ait] absolument pas à stigmatiser les professions » de masseur-kinésithérapeute et d'infirmier et que le rapport avait été l'objet d'une surinterprétation de la part de certains médias.

L'Ordre a déjà vigoureusement réagi au rapport de la Cour des Comptes. Il prépare d'ores et déjà une campagne d'information à destination du grand public afin d'expliquer que l'inflation des dépenses de kinésithérapie dénoncée par la Cour des Comptes est la conséquence de la place de plus en plus importante que la kinésithérapie occupe dans une prise en charge de qualité de la santé des Français.

Contact : monordre@ordremk.fr

Rédaction : Franck GOUGEON

Webmaster : Claude ANSQUER

Pour se désabonner de cette lettre cliquez- [ici](#)

Copyright © [\[CNOMK\]](#) - [\[Mentions légales\]](#)

